



CANICULE AU CD D'EYSSSES

NOS REVENDICATIONS NE FONDENT PAS !

Alors que **les températures ne cessent de grimper** et que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient, **F.O. Justice Eysses** tient à alerter une nouvelle fois la direction sur **les conditions de travail devenues particulièrement difficiles** pour de nombreux personnels de l'établissement.

Aujourd'hui, la situation devient préoccupante et nécessite **des réponses rapides, concrètes et durables**. **F.O. Justice Eysses** a déjà **dénoncé les dysfonctionnements persistants des fontaines à eau** situées dans les bâtiments A, B et C.

En pleine période de canicule, l'accès à une eau fraîche et en quantité suffisante n'est pas un confort mais une nécessité.

Nous prenons acte de la **mise à disposition de bouteilles d'eau** au niveau de la Porte 3 afin **d'alimenter les miradors et les bâtiments** mais cette mesure demeure insuffisante et ne saurait constituer une réponse pérenne au problème rencontré par les personnels.

Par ailleurs, plusieurs postes de travail sont particulièrement exposés à des températures excessives où les agents travaillent actuellement dans des conditions devenues extrêmement pénibles. Le poste **Fouille, Cantine, le secteur Cuisine, le QD sans oublier le bâtiment Caserne** avec **ses bureaux administratifs accueillant le SPIP, le Service Technique et le Sport**.

Les **fortes chaleurs accumulées** rendent l'exercice de **leurs missions particulièrement difficile** et peuvent avoir des conséquences sur leur santé.

Nous n'ignorons pas les contraintes liées à l'installation de nouvelles climatisations dans les bâtiments qui n'en disposent pas, c'est pourquoi nous avons proposé il y a plusieurs mois, le recours à **des climatiseurs mobiles dans les secteurs les plus exposés**.

IL N'EST PAS ACCEPTABLE D'ATTENDRE QU'UN INCIDENT OU UN MALAISE SURVIENNE !

F.O Justice Eysses exige rapidement :

Une évaluation précise des températures dans les locaux de travail concernés.

Une remise en état des fontaines à eau des bâtiments A, B et C.

Le maintien et le renforcement de la distribution de bouteilles d'eau durant toute la période estivale.

L'installation rapide de climatiseurs mobiles dans les secteurs les plus exposés.

LA SANTÉ DES AGENTS N'EST PAS NÉGOCIABLE !

AGIR MAINTENANT, C'EST PRÉVENIR DEMAIN !

